

Le processus perceptif

Le processus perceptif d'après l'article de Roger BRUNET dans L'Espace géographique, numéro spécial (1974, n°3) Espace, perception et comportement :

Le monde réel est perçu par un son, une lumière, une ville, un paysage, perception d'un élément ou d'un ensemble complexe en une image qui est une déformation du réel. La rencontre entre l'individu et l'objet de la perception crée une représentation imprégnée du savoir, du vécu et des normes sociales. Il est reconnu qu'on ne perçoit plus ce qui est familier car on n'en prend plus conscience, il est là tel qu'on l'a perçu en premier lieu.

La perception du changement correspond à l'écart entre l'image du réel et l'image valorisée soit parce que le monde réel a changé (évolutions du paysage) ou bien que la façon de le voir a été modifiée par de l'information (acteurs formés ou sensibilisés aux paysages dans leurs missions, effets des mass media). Pour être perçu, le changement demande une certaine accumulation, la répétition successive de phénomènes qui attirent l'attention et modifie l'image mémorisée, produit des perceptions antérieures. L'absence de perception du changement peut expliquer en partie la survivance de pratiques inadaptées telles l'utilisation de produits phytosanitaires, au nom de la propreté des espaces privés ou publics, par exemple.

La perception du trouble produit par le changement se fait par le biais de valeurs (aspirations, motivations, principes, codes sociaux) qui donnent un sens aux représentations. Si l'écart est perçu, c'est que la nouveauté ne correspond pas aux valeurs admises par l'individu ou/et la société (exemples de la diminution des agriculteurs en campagne, de la perte des commerces de bouche dans les centres urbains ou villageois, de la perte du lien avec la nature des nouvelles générations) et si elle l'est, c'est qu'elle se rapproche des valeurs, bien qu'il puisse substituer un écart (présence d'éoliennes dans le paysage peu évoquée dans les entretiens).

La perception des possibilités d'actions interroge les moyens pour réduire cet écart entre image valorisée et image nouvelle. Il s'agit tout autant des obstacles matériels, économiques, sociaux. (Diminution des agriculteurs et entretien du paysage/urbanisation du littoral et accès au foncier pour les populations locales/désertification des maisons anciennes de centre-bourg et aménagement aux normes réglementaires et du confort moderne) que les moyens de se changer soi-même (agriculture industrielle/agriculture biologique ; dénigrement des paysages de franges urbaines et mode de consommation dans les grands centres commerciaux). Les choix ne sont pas perceptibles, faute d'information ou de formation ou parce que le poids des habitudes peuvent l'en empêcher.

La perception du risque surestimé ou sous-estimé fait l'objet d'une simulation des enjeux avec examen des moyens d'agir : que se passe-t-il en faisant ceci ou cela ? Démarche qui amène à la décision d'agir ou non (le problème de santé d'un agriculteur qui peut le conduire à modifier ses pratiques ; le choix de migrer à la campagne ou sur le littoral pour une vie jugée plus qualitative, qu'en ville ; le choix d'une collectivité de penser les projets sur le long terme ou de proposer des modes d'habiter diversifiés, de consulter les habitants sur un projet pour qu'il réponde à l'intérêt général...)

La perception des possibilités d'actions consiste en une simulation du futur : agir pour changer le monde réel, agir sur soi-même en changeant ses valeurs, ses représentations ou ses moyens (enjeu des formations de professionnels du paysage ou de l'urbanisme), accepter le trouble en restant insatisfait par impuissance (retrait de la vie sociale des habitants) ou apprécier les risques et réagir contre l'écart qui existe entre le paysage réel et le paysage idéal (mouvements citoyens et responsabilités associatives).

Toute action a des effets en transformant le réel en nouvelle perception positive ou néfaste. Ce sont les effets induits du changement qui modifient, par exemple, le lieu au préalable calme, avec des équipements ou la communication en un lieu peuplé et bruyant ; ce sont les effets induits par la réglementation sur la continuité écologique qui vont nuire à la retenue artificielle d'eau dans des lacs ou étangs destinés aux pratiques ludiques des habitants. Les valeurs du paysage s'en trouvent modifiées au nom d'un intérêt supérieur ou de lobbying économique, écologique.

Toute action sur le réel a une action sur soi : la mobilité pour les études, le travail ou les vacances ont modifié le rapport au paysage, les valeurs d'attachement à la terre natale. La modification des pratiques agricoles produit des effets sur la société (regards sur le paysage agricole en lien avec la manière de consommer, de se nourrir de plus en plus détachée des lieux de production, défiance vis-à-vis de l'origine et de la qualité des produits, lien entre produits phytosanitaires et santé, mécanisation et diminution des emplois). La modification du système de valeurs (le confort dans les hébergements de tourisme dans des chalets, mobile-home ou résidences est préféré à la durée plus longue du séjour ; la plantation de plantes économes en eau et en main d'œuvre dans les collectivités ou la gestion différenciée des espaces verts, la réglementation sur la continuité

écologique avec la suppression des barrages, les normes d'économie d'énergie, la conservation des sites....) contribuent à modifier la perception des paysages chez chacun des acteurs sociaux (producteur, consommateur, décideurs, gestionnaires, techniciens, représentants associatifs....) avec les déformations qu'elle introduit et les perceptions qui, d'où elles viennent (des experts ou des non érudits) ne sont pas erronées, elles sont. Celui qui perçoit les propriétés physiques ou écologiques du paysage et celui qui n'en perçoit qu'un lieu esthétique ou ludique ont tous deux raison. Cependant, pour les uns il est menacé dans son intégrité physique ou dans l'équilibre écologique, pour les autres il remplit les aspirations de son style de vie.

L'éducation et la transmission des liens avec la nature, la formation des décideurs et des gestionnaires du paysage, la négociation des objectifs et des usages dans l'intérêt général et dans une société en évolution représentent les enjeux pour demain car paysage et humanité ne font qu'un.

Le paysage parlé fédère tous les acteurs. Dans les entretiens, les participants ont à travers leurs échanges, empreints de sensibilité et de réflexion, décrit le processus de perception développé ci-dessus. En évoquant les aspects environnementaux, économiques et sociaux, ils nous disent le lien qu'ils font, les questions qu'ils se posent et le sens qu'ils donnent aux paysages, aujourd'hui, en 2014.